LA ROUTE BLANCHE 2026

PREND DE L'ALTITUDE.....

BEAUJOLAIS
VERCORS
LAC DE SERPONÇON
CHÂTEAU QUEYRAS

DU 8 JANVIER ...
AU 11 JANVIER 2026

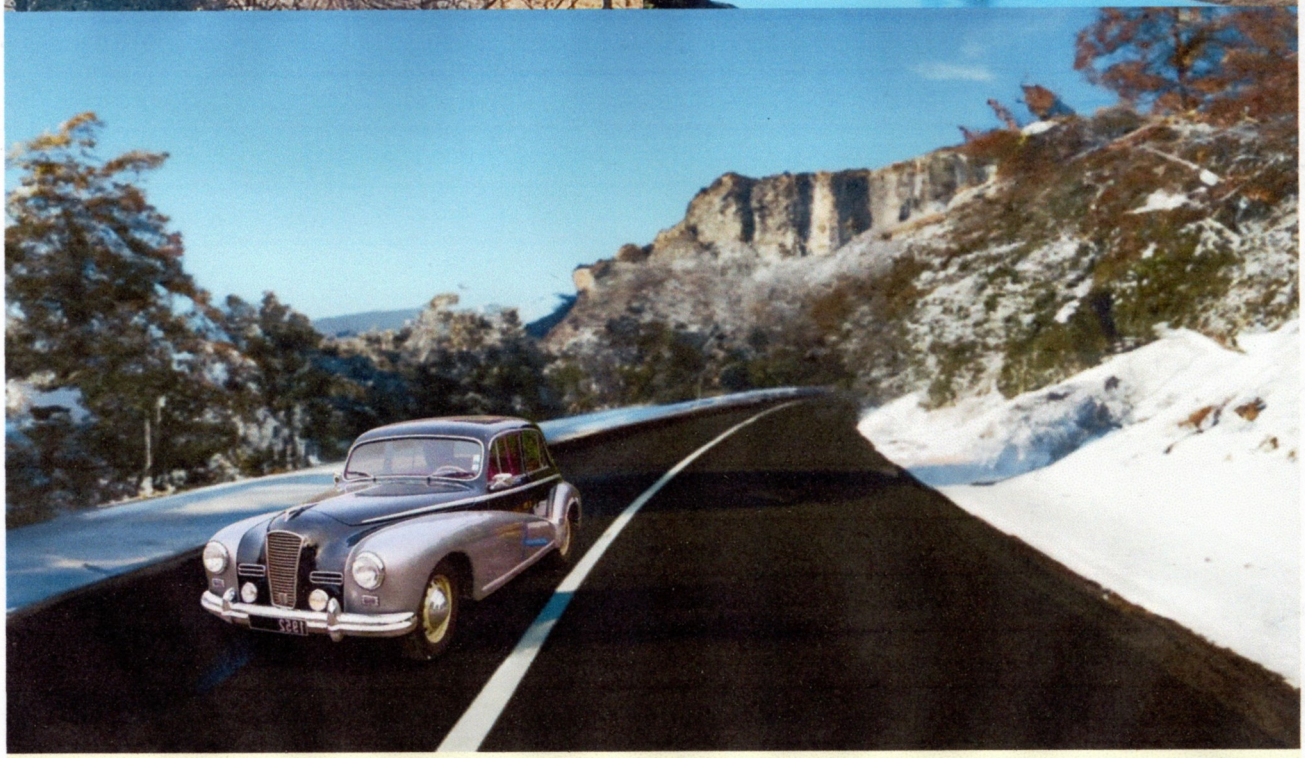

Sury Auto Collection

33, rue de la Brosse Robin - 45530 Sury aux Bois
Tél : 06 72 00 59 69 - mail : dominique.viginier@orange.fr
www.sury-auto-collection.org

Le mot de la Présidente

Chers amis,

La Route Blanche 2026 est prête. Cette année après un bref passage dans le Beaujolais, c'est les Hautes Alpes et Alpes de haute Provence que nous vous ferons visiter.

Les véhicules et participants seront attendus le matin du jeudi 8 janvier 2026 de 7 h.30 jusqu'à 8 h.45 au village départ. La première voiture s'élancera de la cour du Château de Villié-Morgon à 9 heures.

Pour cette dixième édition, La Route Blanche prend de la hauteur, vous découvrirez des paysages aussi éblouissants que lors des dernières randonnées. Cette année, le Vercors, le Queyras, mais aussi le Lac de Serre Ponçon et ses demoiselles coiffées.

Le Jeudi 8 janvier, la randonnée vous mènera directement à Villars de Lans puis les gorges de la Bourne et le Vercors avant de rejoindre Gap ou vous hébergerez durant trois nuits, à l'hôtel Ibis***.

Le vendredi 9 janvier, en route pour Nyons et visite d'une distillerie de lavande et huileries d'olives.

Le samedi 10 janvier c'est dabord la vallée du l'Ubaye, le col de vars à 2108 mètres d'altitude et Château Queyras avant de déjeuner dans le village le plus haut d'Europe à plus de 2000 mètres.

En 2026 la Route Blanche prend de la hauteur pour votre plus grand plaisir.

Ludyvine Bertheau
Présidente de Sury Auto Collection

La Route Blanche

8 au 11 Janvier 2026

Si vous arrivez le mercredi à Villié-Morgon

Si vous souhaitez arriver la veille à Villié-Morgon, il vous est possible de réserver une chambre à l'hôtel le Villon grâce au bulletin d'inscription joint au présent règlement. Soirée étape : chambre, dîner, petit déjeuner.

Points obligatoires

-Permis de conduire en cours de validité
-Attestation d'assurances en cours de validité
-Contrôle technique automobile en cours de validité
-Boîte de lampes de secours
-Jerricane 10 l. de carburant
-Jerricane 5 l. liquide refroidissement ou eau
-Pneus hiver (très fortement recommandé)
-Chaînes (très fortement recommandé)

LE REGLEMENT :

L'itinéraire devra être respecter. Des balises de contrôle seront posées de façon aléatoire sur le parcours, ainsi que des contrôles humains, ceci afin de vérifier le passage des véhicules sur le trajet prévu par les organisateurs.

Sur les contrôle de passage humain, les commissaires poseront des questions aux équipages sur certains sites du parcours.

Sera mis à l'honneur lors de la soirée de cloture, l'équipage qui aura accumulé le moins de points.

Les pénalités :

Retard au départ à Morgon = 2000 Pts
Absence de plaque de Rallye = 1000 Pts
stationnement devant une balise = 10 000 Pts

La Route Blanche

8 au 11Janvier 2026

Le Règlement

Article 1 - Définition.

l'Association "Sury Auto Collection" organise du jeudi 8 janvier 2026 à 7 h.30 au dimanche 11 janvier 2026 à 10 heures.

LA ROUTE BLANCHE 2026

Il s'agit d'une randonnée qui se déroulera sur routes ouvertes à la circulation, d'une longueur d'environ 1200 kilomètres.
C'est un rassemblement de passionnés de véhicules de collection destiné à faire vivre le patrimoine industriel automobile à travers un patrimoine naturel, historique, architectural et culturel sur un circuit défini en Dauphiné, hautes alpes et Alpes de Haute Provence.

Article 2 - Véhicules admis.

Cette randonnée est ouverte à tous les véhicules autos ou motos construits avant le 31 décembre 1995. Les véhicules non immatriculés ne seront pas admis.
Priorité sera donnée aux véhicules les plus anciens cela en fonction du nombre d'engagements reçus et donc de 30 places. Après ces 30 premières places les inscriptions seront retenues selon les années des véhicules.

Article 3 - Engagements

Les demandes d'engagement seront reçues dès parution du présent règlement qui devra être obligatoirement retourné accompagné de son règlement par chèque ou virement bancaire avant le 15 novembre 2025. Aucun engagement ne sera accepté de vive voie et sans son règlement. Le chèque sera établi à l'ordre de Sury Auto Collection (SAC). Le tout sera envoyé à : Sury Auto Collection - 33 rue de la Brosse Robin - 45530 Sury Aux Bois.

Les droits d'engagement sont fixés, par personne à 650 € avant le 15 novembre 2025.

Les droits d'engagement sont fixés à 750 € pour les inscriptions reçues du 16 novembre au 10 décembre 2025

Les repas seront servis avec du vin et de l'eau. Les suppléments seront à la charge des participants dans la limite autorisée par la législation en vigueur. Les Organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de contrôle d'alcoolémie

Les organisateurs, se réservent le droit d'accepter ou de refuser un engagement, et, en cas de force majeure d'annuler la manifestation ou bien d'y apporter toutes modifications que les circonstances rendraient nécessaires.

Article 4 - Publicité

L'organisateur peut prendre les accords qu'il juge utiles avec différents annonceurs. En revanche, toute autre publicité que celle de l'organisateur sera soumise à autorisation.

Article 5 - Obligations générales

Les participants devront se conformer aux prescriptions du Code de la Route, aux arrêtés municipaux des villes et localités traversées ainsi qu'aux prescriptions du présent règlement.
Conformément aux prescriptions des décrets des 21/10/58 et 18/10/05 et des arrêtés des 01/12/59 et 02/07/69, les organisateurs déclarent avoir souscrit une police d'assurance, couvrant les conséquences pécuniaires des risques se rapportant à la "Responsabilité Civile" pouvant incomber à l'organisation et à ses responsables.
Chaque équipage devra présenter sur la ligne de départ son permis de conduire, l'attestation d'assurances, contrôle technique en vigueur, sous peine de se voir refuser le départ.
D'autre part, il est fortement recommandé d'équiper son véhicule d'un extincteur, un triangle de signalisation, deux gilets de sécurité, ainsi que de pneus hiver, chaussettes ou chaînes.
Les participants s'engagent à respecter les règles de courtoisie qui sont de mise à "La Route Blanche"
L'attribution des plaques de rallye se fera dans l'ordre numérique croissant des années des voitures. L'ordre de départ se fera suivant les numéros croissants des plaques.

Article 6 - Réclamations

Cette randonnée se déroulera sous le signe de l'amitié et de la convivialité. Chaque équipage s'engage à adhérer au présent règlement et accepte donc de se conformer aux décisions des commissaires de l'organisation.

La Route Blanche

8 au 11 Janvier 2026

Le Règlement

Article 7 - Assistance

Un véhicule d'assistance est prévu. En cas de panne d'une voiture, soit celle-ci peut être remise en état de rouler et continue la randonnée, ou elle est immobilisée pour panne grave. Dans ce deuxième cas, la voiture sera remorquée jusqu'au garage le plus proche en accord avec le propriétaire du véhicule mais de toute façon, la voiture en panne ne devra pas immobiliser le véhicule d'assistance sur plus de 50 kms. Une assurance assistance automobile est obligatoire.

Article 8 - Hébergement

Les hébergements se feront en chambre double. Durant les 3 nuits, les participants logeront et dineront à l'hôtel Ibis***. Chaque matin les petits déjeuners seront servis à partir de 7 heures. Les horaires de départ de chaque jour sont indiqués sur le livre de route.

Article 9 - Frais d'annulation

En cas de forfait d'un participant régulièrement engagé survenant avant la date du 1er décembre 2025, les frais de participation seront intégralement remboursés. Après cette date, en cas d'annulation d'un participant, le montant des droits d'engagement sera intégralement conservé par l'organisation.
Les chèques seront remis en banque le 1er décembre 2025.

Article 10 - Programme

Jeudi 8 janvier 2026 de 7 h.30 à 8 h.45 les participants sont attendus au village départ sur le parking du Château de Villié-Morgon pour la remise des plaques de rallye, du livre de route et de l'équipement de contrôle des voitures. Le départ du premier véhicule est à 9 h. étape : Villié-Morgon — Villard de Lans par les gorges de la Bourne. L'Après midi vous rejoindrez Gap.

Vendredi 9 janvier 2026

Le départ du rallye se fera à l'hôtel en direction de Nyons. Le déjeuner sera servi au restaurant la Belle Epoque après la visite sur la fabrication de l'huile d'olives ainsi qu'une distillerie de lavande. L'après midi la ballade de la route du retour clôturera cette journée.

Samedi 10 janvier 2026

Le départ de la randonnée se fera à l'hôtel en direction de Saint-Véran, village le plus haut d'Europe en passant par le col de Vars à 2108 m. d'altitude. Le déjeuner purement montagnard vous sera servi au Grand Tétras . L'après midi, un passage autour du lac de Serre-Ponçon et des Demoiselles Coiffées pour rejoindre l'arrivée de La Route Blanche 2026 à Gap.

Ce que vous devez préparer avant le rallye

Une ligne électrique avec 2 fils (Masse et 12V). **Jusqu'à la vitre arrière droite**

Cette ligne doit être branchée **après contact** de façon à allumer automatiquement le boîtier lorsque le moteur tourne et à l'arrêter lorsque le moteur est coupé pour ne pas décharger la batterie. Consommation du boîtier : 40 mA.

INTERDICTION ABSOLUE de brancher votre ligne sur la prise allume cigare

Ces prises là n'assurent pas un contact permanent à cause des vibrations de l'auto et vous risquez de ne pas avoir de temps enregistré par les balises (donc pénalité maximum !!!!).

La ligne électrique doit être terminée par 2 cosses femelles (largeur 6mm) qui seront serties avec soin ! Soudées, c'est encore mieux !

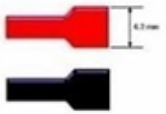

Le raccordement au faisceau électrique devra lui aussi être fait avec soin et ne pas risquer de se débrancher.

Boitier mal alimenté = pas de temps enregistré = pénalité maximum !

La vitre sur laquelle le boîtier sera collé, grâce à du double face, doit être propre (pas de produit gras) et parfaitement transparente.

Le boîtier doit être vertical les fils d'alimentation sortant vers le bas, et les leds infra rouge vers l'extérieur de la voiture bien entendu. Celui-ci sera posé, raccordé et testé par l'équipe organisatrice

C'est ce boîtier qui envoi un signal infra rouge codé, en permanence sur le bord de la route. D'où la nécessité d'être parfaitement alimenté et d'avoir une vitre bien transparente.

N° Concurrent	Engagement reçu le :	Confirmation le :	Règlement du solde :

Cadres réservés à l'organisation ne rien inscrire

LA ROUTE BLANCHE 2026

8au 11 janvier 2026

DEMANDE D'ENGAGEMENT

A retourner

Accompagné du montant de l'inscription à l'ordre de :
Sury Auto Collection

Sury Auto Collection
33, rue de la Brosse Robin - 45530 SURY AUX BOIS
Téléphone : 06 72 00 59 69 - mail : dominique.viginier@orange.fr

Montant des frais d'engagement ⇨ avant le 15 novembre 2025 = 650€ par personne
Montant des frais d'engagement ⇨ du 15 novembre au 10 décembre 2025 = 750€ par personne

PILOTE

NOM :……

PRENOM : ……

Nationalité : ……Pays : ……

Adresse : ……

Code postal : ……

Ville : ……

Permis de conduire N° : ……

Délivré le : ……à : ……

Tél. mobile : ……

Tél. domicile : ……

Mail : ……@……

COPILOTE

NOM :……

PRENOM : ……

Nationalité : ……Pays : ……

Adresse : ……

Code postal : ……

Ville : ……

Permis de conduire N° : ……

Délivré le : ……à : ……

Tél. mobile : ……

Tél. domicile : ……

Mail : ……@……

La voiture

Marque :……Modèle : ……Année : ……

Immatriculation : ……Date de validité contrôle technique : ……

Compagnie d'assurance : ……Contrat N° : ……

HÔTEL (cocher la case correspondante)

Chambre pour 2 personnes grand lit ☐
Chambre pour 2 personnes lit jumeaux ☐
Chambre pour 1 personnes (sup 50 €) ☐
Arrivée la veille par personne (sup.100 €) ☐

Fait à : ……Le : ……
Signature

Tarif pour une personne

Chèque encaissé le 1er décembre 2025

Avant 15/11/25	650 € X …. = ……€
Du 15/11 au 10 / 12	750 € X …. = ……€
Sup. chambre seul	50 € X …. = ……€
Arrivée la veille pers	100 € X …. = ……€

TOTAL = ……€

Crédit Agricole — 45270 Bellegarde

Code établ	code guichet	N°compte	RIB
14806	00004	72027708871	38

IBAN FR76 1480 6000 0472 0277 0887 138

SWIFT : AGRIFRPP848